

Il était temps ; Herminie, les cheveux en désordre, les vêtements déchirés et la figure ensanglantée, allait devenir la victime de la brutalité de son mari.

— Oh ! infâme, cria-t-elle, le regard chargé de vengeance, demain, tu me paieras cela ; à partir de cet instant, je ne veux plus habiter cette maison maudite. Va, ton heure va sonner ; mauvais mari, mauvais frère, le châtiment t'attend !

En achevant ces mots, Herminie rentra dans sa chambre, fit à la hâte un paquet de ses vêtements et gagna la rue.

Pierre Matrain la regarda s'éloigner avec une indifférence affectée.

— Bon voyage, dit-il, lorsqu'elle eut tourné le coin de la rue, et ne reviens plus.

Il rentra en sillotant dans son atelier.

XXII

Le lendemain, dès neuf heures du matin, la salle d'audience était pleine de curieux, et la foule se pressait aux portes, poussant, bousculant et jouant des coudes, afin de pouvoir se frayer un passage jusqu'aux premiers rangs.

Les habitués du tribunal, ceux qui ne savent comment utiliser leurs loisirs, étaient arrivés les premiers, choisissant les meilleures places, et se promettant une bonne matinée aux dépens d'autrui.

La gent porte-robe : avoués, avocats, huissiers, avait trouvé bon, également, d'assister aux débats. Grâce à quelques entrées de faveur, le *high life* amiénois se trouvait représenté, à la séance, jusque sur l'estrade présidentielle. Le public, comme nous venons de le dire, s'était entassé dans la partie de la salle restée inoccupée et entendait suivre pas à pas cette affaire. A dix heures, lorsque les juges et leurs suivants prirent place sur leurs sièges, la salle était comble.

Dans l'angle le plus obscur, et tout au fond de l'appartement, Herminie, non remarquée par la foule, avait pris place ; Pierre Matrain, introduit par les huissiers de service, se tenait dans une stalle réservée aux témoins, presque en face du président ; la femme de l'inculpée était venue s'asseoir à côté de son beau-frère. On introduisit Jacques Matrain.

Le président, après avoir requis le plus grand silence, et demandé les noms et qualités de l'accusé, en arriva aux faits.

Le greffier lut l'acte d'accusation et le ministère public conclut en demandant une peine sévère pour le coupable, arguant que le principe d'autorité se perdait de plus en plus, il était nécessaire de sévir rigoureusement contre ceux qui oseraient le méconnaître, fût-ce même en la personne des plus humbles agents de la hiérarchie administrative.

— Jacques Matrain, ajouta-t-il, dans un bel élan oratoire, a méconnu ce principe fondamental de toute société civilisée ; il s'est révolté contre ceux qui venaient, au nom de la loi, lui enjoindre d'avoir à cesser le scandale qu'il causait dans son quartier ; il mérite donc une punition exemplaire. Des amis complaisants vont essayer tout à l'heure de vous le présenter comme un être halluciné, hanté par une idée fixe : la découverte d'une fortune dans un sac de voyage, laquelle fortune lui aurait été ravie par son frère ; vous ne serez point la dupe de ce subterfuge ; Jacques Matrain a toute sa raison ; seulement, c'est un ambitieux doublé d'un incapable ; voilà la vérité. Voyant son frère se créer, à force de travail et d'économie, une certaine aisance, la jalousie l'a mordu au cœur ; lui aussi a voulu jouir de la richesse sans avoir rien fait pour l'acquérir, et comme il savait son frère sans enfants et certainement, n'ayant pas testé, il l'a attiré dans un guet-apens ; sans l'arrivée des agents de la paix publique, il y eût eu, peut-être, un criminel de plus.

Un long frémissement courut parmi l'auditoire.

— Vous jugerez donc l'accusé, reprit le procureur, ainsi qu'il doit l'être, c'est-à-dire sans faiblesse, et comme un homme parfaitement responsable de ses actes ; il faut un exemple, l'ordre public l'exige ; le Tribunal ne faillira point à sa tâche.

En se rasseyant, l'accusateur put se convaincre que si la galerie était prête à l'applaudir, sa virulente éloquence était loin d'avoir l'assentiment de Pierre Matrain ; quant à l'accusé, assis auprès de l'avocat d'office, qu'on lui avait bien malgré lui imposé, il resta absolument indifférent à cette attaque prévue ; le brocanteur demeurait maître de lui-même, ainsi qu'il se l'était promis.

Le président prit la parole :

— Accusé, levez-vous, quelles sont vos noms et qualités, demanda-t-il en fixant durement l'inculpé ?

— Je m'appelle Jacques Matrain ; j'exerce la profession de brocanteur dans cette ville.

— Vous avez entendu l'acte d'accusation : scandale dans le quartier que vous habitez : tapage avec voies de fait sur votre frère ; injures et coups aux agents de l'autorité. Reconnaissez-vous ces faits qui vous sont reprochés ?

— Je le reconnais, répondit avec le plus grand calme Jacques Matrain.

— Je dois ajouter, continua le président, que jusqu'ici, vous n'avez rien eu à démêler avec la Justice ; qu'aucune plainte n'a été faite contre vous ; aussi s'explique-t-on difficilement ces actes condamnables de votre part.

— Je regrette de m'être laissé aller à la colère et d'avoir agi de la sorte ; que les agents maltraités par moi reçoivent ici mes excuses.

Pierre Matrain était sur des charbons ardents ; les réponses de son frère, si nettes et si convenablement exprimées, je dirai même si peu attendues par lui, bouleversaient tout l'échafaudage qu'il avait si laborieusement mis sur pied.

Avec cette logique écrasante, jamais le Tribunal ne voudrait admettre la folie de l'accusé ; il fallait donc, à tout prix, opérer une digression savante, propre à exciter le système nerveux du brocanteur, le faire sortir de son caractère, selon l'expression consacrée, et convaincre les juges ainsi que les assistants que le malheureux déraisonnait.

— Monsieur le président, dit Pierre Matrain, en se levant de son banc, et en prenant un air presque larmoyant, permettez-moi de recommander à votre bienveillance, et plus encore, à votre pitié, mon infortuné frère. Tout à l'heure, le ministère public a prétendu qu'il avait sa raison ; il n'en est rien ; pendant quelques instants, peut-être, il lui revient des lucurs d'intelligence et des moments de lucidité étonnants, mais c'est l'exception pendant les longues heures de ses tristes journées ; la folie est là, elle achève lentement, mais sûrement, son œuvre désastreuse. Mon frère est fou ; il ne saurait donc être condamné comme un délinquant vulgaire, puisque les faits qui lui sont reprochés — et dont certes j'ai le plus à me plaindre — sont ceux d'un être inconscient.

— C'est à vous qu'il s'en est pris, le soir en question ?

— A moi-même, Monsieur le président.

— Racontez les faits.

— Le dimanche, rencontrant dans l'après-midi mon frère à La Hotoie, je l'invitai à dîner ; déjà, pendant le repas, je crus remarquer divers symptômes alarmants ; il me parla d'un sac de voyage contenant un million ; ce sac, prêté de bonne amitié en 1871, pour aller à Paris, je le lui avait rapporté, mais j'en avais, paraît-il, tiré un million, et il en réclamait la moitié. D'abord, je crus que mon frère était gris, et j'eus le tort, je le confesse, d'entrer dans ses idées, pour me moquer de lui, simplement.

— Comment donc, lui dis-je, certainement que j'ai trouvé ton million, en gros sous tout neufs, à l'effigie de la République ; j'ai mis ce million de cuivre dans mon porte-monnaie, et je m'en sers pour mes besoins personnels.

Le public et le Tribunal lui-même ne purent retenir un éclat de rire en entendant cette sortie du serrurier.

Jacques Matrain ne broncha pas ; son visage resta impassible ; il parut ne pas avoir entendu le sarcasme fraternel.

Encouragé par cette exclamation joyeuse de ceux qui l'écoutaient, Pierre Matrain reprit d'un ton plus animé :

— Notre dîner s'acheva le mieux du monde ; vers minuit, mon frère rentra chez lui et je me couchai. Presque chaque jour, Jacques passait par mon atelier et s'y arrêtait quelques instants. Ne l'ayant pas vu de plusieurs journées, je pensai qu'il pouvait être indisposé après une si franche lippée, et le jeudi suivant, à la nuit tombante, je me dirigeai vers sa demeure. Je le trouvais nerveux, irascible, emporté et l'esprit de plus en plus préoccupé de son million. Cela s'aggrave, pensai-je, le pauvre garçon n'a plus sa tête ; si de bonnes douches d'eau glacée sur le crâne ne ramènent pas un peu de sens commun dans son cerveau, c'est un homme perdu et bon à conduire dans une maison d'aliénés. Je fus interrompu dans mes réflexions par la plus formidable volée de coups de poings qu'il soit possible d'imaginer. Jacques était sous l'empire d'une fureur extrême ; sans l'arrivée des agents de l'autorité, il m'étranglerait bel et bien ; c'est pour l'instant que j'eusse donné un million si je l'avais eu, pour sortir de ses mains. Ah ! Monsieur le président, il m'en souviendra longtemps !

Les deux agents de ville qui avaient procédé à l'arrestation de Jacques Matrain furent appelés à la barre :

— Racontez ce que vous savez, leur dit le président.

Le plus âgé prit la parole :

— Notre service nous appelant, mon camarade et moi, dans le quartier de Jacques Matrain, nous passions tranquillement sur le trottoir opposé, lorsque nous vîmes un rassemblement d'individus devant la porte du brocanteur. Des gamins accoururent pour requérir notre assistance. De l'intérieur du logis, des cris se faisaient entendre ; bientôt une bousculade s'en suivit et des appels : "Au secours, à l'assassin," parvenant à notre oreille, nous n'avons fait qu'un bond jusqu'à la pièce du fond où avait lieu la lutte. Au moment de notre entrée, Jacques Matrain, tenant son frère à la gorge et le genou sur la poitrine, lui réclamait un million. Nous avons séparé les combattants ; le brocanteur tournant alors sa fureur contre nous, nous a, mon camarade et moi, rossés d'importance et déchiré nos habits avec une rage sans exemple ; ce n'était plus un